



Un prochain débat régional sur l'aménagement du territoire pour défendre auprès de l'Etat la compétitivité de Poitou-Charentes

lundi 29 juin 2009, par [lpe](#)



Réunis en Assemblée Générale à Angoulême, le jeudi 25 juin dernier, les Maires et Présidents des villes et agglomérations de Poitiers, Angoulême, La Rochelle et Niort (réunis au sein d'Aire 198) ont officiellement adopté une **contribution commune sur les projets routiers et ferroviaires d'intérêt commun**.

Cette contribution historique a pour objet de participer au débat qui doit aboutir d'ici la fin d'année à la **définition par l'Etat d'un programme d'actions prioritaires pour la période 2009-2014 et 2014-2020**.

L'ambition de cette initiative est de permettre au Poitou-Charentes de renforcer sa compétitivité et de construire un maillage équilibré entre les villes en respectant les principes d'un développement durable et responsable.

Dans ce sens et au regard des enjeux communs des villes et agglomérations d'AIRE 198, cette contribution s'appuie sur les objectifs suivants :

- Créer une offre régionale de service à haut niveau de service entre les grands pôles urbains à partir d'une offre ferroviaire de desserte rapide entre les grandes agglomérations et les pôles multimodaux d'intérêt régional,
- Développer les **connexions ferroviaires interrégionales** (Lignes à Grande Vitesse, TER, trains interrégionaux) avec les métropoles et capitales régionales ainsi qu'avec les **plateformes aériennes de dimension nationale**
- Faire du **Port de La Rochelle** et de la région Poitou-Charentes, un point d'entrée privilégié de la façade atlantique et un point d'ancrage du Fret en s'appuyant sur le développement de « bases arrières » dont Niort Terminal
- Finaliser le maillage routier régional en sécurisant par une **mise à 2x2 voies ou par de nouvelles infrastructures les principaux axes de transit nationaux ou internationaux** et en améliorant la sécurisation d'axes importants, plus particulièrement sur les liaisons Est-Ouest et la desserte du Port de La Rochelle.

Au final, les Maires et Présidents ont réaffirmé leur attachement au fait que les projets engagés soient poursuivis et finalisés dans les meilleurs délais. A ce titre, ils souhaitent qu'à court terme, la priorité soit notamment mise sur l'axe est-ouest.

Conscients des capacités financières limitées des collectivités, les élus d'AIRE 198 souhaitent qu'un débat régional s'engage pour permettre au Poitou-Charentes d'être pleinement connecté aux réseaux européens de transports tant sur un axe Nord-Sud que Est-Ouest.

Télécharger l'ensemble de la contribution : [cliquez ici](#)

Toutes les informations sur www.aire198.org